



Assemblée Générale de l'UNSS

du 30 juin 2020

Déclaration liminaire SNEP-FSU, Benoit HUBERT

Bonjour à toutes et tous,

En premier lieu, je tiens au nom du SNEP-FSU à souhaiter la bienvenue à l'ensemble des nouveaux membres constituant cette assemblée générale. Emettons le vœu qu'ensemble nous ferons progresser encore le sport scolaire. Les instances se renouvellent, les CD UNSS ont partout été installés, les CR UNSS pas tout à fait encore mais quid des représentants élèves ? Où en sommes-nous du local au national ?

Nous arrivons au terme d'une année qui aura été très difficile. La pandémie de COVID19 aura mis à l'arrêt l'ensemble du système éducatif même si le lien avec les élèves n'aura pas été rompu grâce à la mobilisation et l'engagement sans faille des personnels dans des conditions extrêmement dégradées. Le sport scolaire, lui, aura été à l'arrêt total. Pourtant, lors de la phase de déconfinement progressif, alors même que l'enseignement de l'EPS était bien souvent empêché par des directives d'établissements ou par des contraintes insurmontables liées au respect des mesures sanitaires et des possibilités matérielles, la mobilisation des acteurs via les associations sportives aurait pu, aurait dû être envisagée. Nul besoin de 2S2C, nul besoin d'aller chercher en dehors de l'Ecole ce qui existait en son sein et dont personne ne semble avoir pris la mesure et le potentiel. Preuve s'il en est que le sport scolaire doit encore progresser pour être beaucoup plus visible et repéré dans le système éducatif, pour être réellement partie intégrante de ce service public.

L'UNSS n'est ni une association complémentaire, ni un opérateur de l'Education nationale comme on a pu l'entendre ou le percevoir. C'est une construction sui generis qui est de fait au cœur du système public d'éducation, présidée par le ministre de l'Education nationale, et qui a choisi pour mode de fonctionnement le modèle associatif. Cette particularité lui confère des possibilités d'action qui ont été niées en se mettant au service d'autres.

Pour que le sport scolaire de second degré puisse se développer et être accessible au plus grand nombre, il y a aussi des conditions sur lesquelles il faut agir. Et, une des premières choses à faire, nous n'avons cessé de le répéter, c'est de permettre la libération pour tous les élèves du mercredi après-midi. Plus nous portons cette exigence et plus les mercredis libérés disparaissent des emplois du temps des élèves. Il y a là un enjeu essentiel notamment en lycée si on veut encore faire progresser la structure. Il faut que le ministère en prenne conscience et agisse en ce sens. Cela nécessitera probablement des aménagements, cela nécessitera probablement de regarder les effets induits par la réforme des lycées mais, à un moment donné, il faut prendre les choses en main et cesser les doubles discours.

Le déconfinement ne marque pas, loin s'en faut, la fin du trouble généré par les modalités mises en œuvre pour le maintien du lien scolaire. Les discours et projets ministériels génèrent la confusion et les amalgames faisant perdre tous repères pourtant essentiels sur le champ éducatif. Le scolaire, le périscolaire, l'extra-scolaire voient leurs frontières disparaître. Après avoir fait l'école sans l'école et en dehors d'elle, on fait du temps des vacances un temps d'école. Voici venu le temps des « vacances

apprenantes », de « l'école ouverte buissonnière », de « l'été du pro », des « colos apprenantes »... Tout est devenu Ecole quand l'Ecole a tant de mal à se réinstaller. On ne revoit pas les réformes, on ne revoit pas les moyens (DGH d'établissements non changées, suppressions de postes toujours d'actualité), comme si rien ne s'était passé mais on met de l'Ecole dans tous les temps de vie, sur tous les lieux. L'Ecole est partout et finit par ne plus être nulle part... Comme si tout s'était arrêté pendant l'épidémie, que le travail « confiné » n'avait pas demandé beaucoup d'énergie et qu'il n'y avait nul besoin d'évasion, de repos, de vraies vacances ! Ce type de construction n'est pas si éloigné de la campagne de dénigrement sur les élèves décrocheurs sans qu'on en cherche les raisons ou bien encore des « profs décrocheurs ». Une culpabilisation renvoyant la responsabilité à chacun de rattraper ce qui n'aurait pu être acquis comme s'il ne s'était rien passé... On cherche à rattraper un retard évitant une réflexion en profondeur sur l'Ecole de demain qui ne devrait plus être celle d'hier tant la crise aura révélé, si besoin en était, la profondeur des inégalités sociales et scolaires.

Depuis le confinement, à marche forcée, à coup de visioconférences incessantes, tous les projets de réforme ont continué d'avancer. La période a été extrêmement lourde et les calendriers intenable. Aujourd'hui en est encore une preuve puisqu'il nous a fallu faire un choix entre la participation à l'Assemblée Générale de l'UNSS et le Conseil Supérieur de l'Education... Il n'est plus possible de fonctionner de la sorte !

S'agissant de la valorisation du sport scolaire, comment comprendre l'absence de prise en compte pour le baccalauréat professionnel des sportifs de haut niveau et des sportifs de haut niveau scolaire ? Dans ces mêmes assemblées générales on s'enorgueillait de cette valorisation de parcours exceptionnels d'élèves ayant satisfait aux exigences du plus haut niveau. Maintenant, on nous dit que des difficultés techniques empêchant de rattacher cette note à une note d'épreuve ayant disparue, on pourra prendre en compte ces éléments. C'est proprement scandaleux ! Il n'y a aucune raison de se masquer derrière une technicité quelconque. Quand il y a volonté politique, il est toujours possible de faire les choses. Cela montre juste le mépris avec lequel est traité tout ce qui relève d'un parcours sportif. Aurait-on imaginé cela possible s'il s'était agi d'une valorisation d'un élément de culture mathématique, littéraire ou autre ? Nous demandons au ministère de trouver urgemment les voies et moyen de prendre en compte ces situations d'élèves à qui on a présenté ces éléments. C'est une question de justice et d'équité entre la voie professionnelle et la voie générale.

En cette fin d'année, ce qui importe pour l'ensemble des enseignants mais aussi des élèves et de leur famille c'est de connaître les conditions de la rentrée scolaire 2020/2021. Quels sont les scénarii en fonction de la situation sanitaire ? Comment va se projeter le sport scolaire dans cette rentrée qui sera tout sauf normale ? Quels sont les aménagements travaillés au sein de notre structure ? Bref de nombreuses questions sur lesquelles nous n'avons aucune vision, aucune perspective alors que ce serait le plus urgent.

Vous l'aurez compris, doutes, inquiétudes, questions mais aussi fatigue, incompréhension et colère face à ce qui nous est proposé, c'est là l'état de nos collègues. Des projets respectueux de leurs métiers, de leur engagement, donnant des perspectives claires, ambitieuses et valorisantes tant pour eux que pour leurs élèves, voilà ce qui est fortement attendu !

Pour terminer, le Conseil d'Administration n'ayant pu se prononcer sur le vœu du SNEP-FSU demandant la neutralisation de l'augmentation du prix de la licence compte-tenu de la situation qui a mis à l'arrêt les activités et donc une réduction drastique des dépenses budgétées, nous soumettrons donc ce même vœu à l'appréciation de l'Assemblée Générale.

Merci de votre attention.

REPONSES OBTENUES EN SEANCE

Représentants élèves

S.Gandrille (DNA UNSS) : 2 élèves présents ce jour à l'AG. N'a pas d'info de ce qu'il en est dans les territoires. Pas de réponse non plus à la question des élu.es des AS en ce qui concerne l'impossibilité pour les élèves des Lycées agricoles d'être représentant des élèves dans les instances de l'UNSS.

2S2C

Le sujet a été longuement abordé dans les questions diverses.

D.LACROIX (représentant du MEN) :

Dispositif centré essentiellement sur le 1^{er} degré. Une soixantaine de conventions avec des collègues. Les conventions arrivent à terme le 4 juillet 2020. Au plan qualitatif, 20 IA-DASEN ont été interrogés et ont indiqué que les activités proposées étaient essentiellement des activités de plein air, donc il n'y a pas de concurrence avec les gymnases (*NDLR : quid des stades, des points d'eau, etc.. et surtout de la qualité et la fonctionnalité des équipements accessibles pour un véritable enseignement ? On voit bien ici l'inconséquence du MEN à l'égard des conditions d'apprentissage !*)

Rien n'est matérialisé pour la rentrée, tout dépendra du contexte sanitaire, le dispositif pourrait être remis en œuvre avec des évolutions.

B.ANDRE (IG EPS) : L'IG doit suivre la politique ministérielle. Les propositions de l'IG n'ont pas été retenues dans le cadrage initial du dispositif.

Bac Pro et note HNSS

D.LACROIX (représentant du MEN) : Impossible de faire une exception pour l'EPS concernant les épreuves facultatives ponctuelles qui ont toutes été neutralisées pour le Bac Pro.

B.ANDRE (IG EPS) : L'IG a toujours porté l'équité pour cette épreuve entre les Bacs GT et les Bacs Pro. Avec la réforme du bac l'an prochain pour les bacs GT et dans 2 ans pour les bac pro, pour la certification il n'y aura plus d'épreuves ponctuelles, il n'y aura que de l'enseignement optionnel qui sera évalué dans le cadre du contrôle continu mais seulement dans la voie GT.

Pour le bac GT, il est prévu pour les élèves sportifs de haut niveau qu'une note sur les 3 soit neutralisée à 20/20 qui validera la spécialité.

Pour le Bac pro il faudra faire ressortir dans Parcoursup, le parcours sportif dans fiche avenir et dans le projet de formation motivé tout ce que le jeune aura validé en tant que jeune officiel, son parcours de sportif scolaire, ses résultats, son implication dans l'AS...

Voeu du SNEP-FSU sur la neutralisation de l'augmentation du prix de la licence

L'annulation de cette augmentation a été actée par le représentant du MEN et par la DN UNSS.

(NDLR : Il aura fallu revenir plusieurs fois à la charge au cours de cette AG pour que ce soit clairement énoncé puisqu'aucune évolution des éléments du budget prévisionnel 2020 n'a été apportée. Le prix de la licence contrat restera bien à 15,62€ au 1^{er} septembre 2020. Le SNEP-FSU veillera à ce que l'engagement de l'annulation de l'augmentation soit inscrit dans le PV de l'AG.)

Retrouvez les autres documents relatifs à cette AG sur notre site :

<http://www.snepfsu.net/sportsco/instances.php>